

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 13 décembre 2022

Délibération n°2022-102 : Complément au cadrage établissement relatif à l'achat de marques de sympathie aux personnels

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UBS n°98-2021 ;

Vu l'avis favorable unanime du Comité Technique en date du 28 novembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés le complément au cadrage établissement relatif à l'achat de marques de sympathie aux personnels, comme suit, à savoir la possibilité de prise en charge par l'établissement des libéralités et cadeaux suivants :

- ❖ L'achat de fleurs dans la limite de 160 € TTC par bénéficiaire à l'occasion :
 - **Du décès :**
 - ✓ D'un personnel de l'université ;
 - ✓ D'un enfant d'un personnel de l'université ou de la personne vivant en couple avec lui ;
 - **Du départ d'un personnel de l'université/**
- ❖ L'achat de **médailles** sur le budget de l'université à destination des personnels récipiendaires d'une distinction honorifique (Palmes académiques), dans la limite du coût d'achat en vigueur ;
- ❖ La **remise de prix** à l'occasion d'un concours artistique, pédagogique ou scientifique, de jeux ou tombola au bénéfice d'un personnel dans la limite de 160 € TTC par bénéficiaire sur présentation du règlement intérieur du jeux ou concours signé par la présidente.

Les demandes de mise en paiement devront être accompagnées d'un certificat administratif, portant mention de la référence de la présente délibération, signé de l'ordonnateur précisant la nature de l'évènement donnant lieu à l'achat.

Membres en exercice : 28
Membres présents : 12
Membres représentés : 6

Suffrages exprimés : 18
- Pour : 18
- Contre : 0

Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : -

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 décembre 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

